

MAZOUNA

A 432 mètres d'altitude, la ville indigène de MAZOUNA, surnommée capitale du DAHRA, est située à 77 Km au Nord d'INKERMANN et à 40 Km à l'Ouest d'ORLEANSVILLE. Très proche à 6 Km, à l'Ouest, se situe le village de RENAULT, et à l'Est, celui de RABELAIS.



Climat méditerranéen avec été chaud.

ÉTYMOLOGIE

Plusieurs versions expliquent la nomination de MAZOUNA :

- Un trésor appelé (mawzouna) d'une reine vit à MAZOUNA ;
- C'est un nom d'une tribu zenète appelée MASSOUNE ;
- Une source d'eau attribuée à une femme nommée ZOUNA (maà Zouna qui signifie eau précieuse);
- Une ville romaine appelée MESSEN.

HISTOIRE

Durant la période islamique, datant d'avant les Ottomans, MAZOUNA fut la capitale de la confédération des MAGHRAOUA, grande peuplade berbère dont l'histoire commence dès le début de notre ère dans l'Algérie actuelle.

Le voyageur Espagnol Luis del MARMOL CARVAJAL dit que MAZOUNA fut fondée à la période romaine, soit av. J.-C. car il a trouvé des pièces et des monuments romains mais IBN KHALDOUN suppose que la ville est fondée par MENDIL IBN ABDELRAHMANE de la tribu MAGHRAOUA en 1170. AL IDRISSEI décrit bien la ville et ses marchés, mais ne fait pas allusion à son ancienneté.

Elle est la première capitale du beylik de l'Ouest pendant la régence d'ALGER et cela de 1565 à 1701, puis à cette dernière date, le siège de capitale fut transféré à MASCARA



Luis del MARMOL CARVAJAL (1520/1600)

https://es.wikipedia.org/wiki/Luis_del_M%C3%A1rmol_Carvajal

IBN KHALDOUN (1332/1406)


<http://www.histoire-pour-tous.fr/biographies/3394-ibn-khaldoun-1332-1406-historien-de-lislam-medieval.html>

MAZOUNA, ville historique maintes fois mentionnée dans les publications d'IBN KHALDOUN fût reconstruite au milieu du 12^{ème} siècle pour répondre à son propre vœu.



La plaine du CHELIF

La ville domine une plaine s'étalant de la commune d'EL GUETTAR à l'Ouest jusqu'aux précipices jouxtant le centre ville à l'Est.

Présence Française  1830 - 1962

Le DAHRA et l'OUARSENIS, moins longtemps rebelles à la domination française que la Kabylie, ont été, cependant, moins entamés jusqu'alors par la colonisation européenne ; aussi bien l'absence de riches vallées comme celle du SEBAOU, de riches bassins comme celui de MILA, n'a-t-elle pu que retarder la pénétration de l'élément colonisateur.

Le massif du DAHRA s'inscrit dans l'une des trois grandes régions géographiques qui composent l'Algérie : L'Atlas Tellien dont la bande côtière sur la largeur varie de 75 à 125 Km est parfaitement bien délimitée :

.au Nord, par la Méditerranée,

.à l'Est il s'appuie sur les contreforts du ZACCAR (au loin MILLIANA),

.au Sud il est bordé par l'immense plaine du CHELIF (ORLEANSVILLE),

.lequel CHELIF constitue sa limite Ouest en se jetant dans la méditerranée, tout près de MOSTAGANEM.

Le massif s'étire, pour sa plus grande partie, dans le département d'ALGER, et déborde, dans sa partie occidentale, sur le département d'ORAN : le Haut DAHRA.

Durant la conquête d'Algérie, notamment en 1846/1847, le haut DAHRA fut le théâtre de nombreux affrontements, entre le Colonel de SAINT ARNAUD et BOU MAZA, un marabout pugnace venu du Maroc.



Armand LEROY de SAINT ARNAUD (1798/1854) : http://fr.wikipedia.org/wiki/Armand_Jacques_Leroy_de_Saint-Arnaud

Plus près de la vallée du CHELIF, RENAULT, en Oranie, fut créé en 1874 avec 80 concessions et devint un le siège de Commune Mixte en 1883 ; comprenant notamment le village indigène de MAZOUNA, dont l'historique est affirmé.

Ces premiers colons arrivent d'Alsace, de Lorraine, du Centre-ouest : Auvergne, Ariège, Aveyron. On note aussi la présence de quelques familles de notables musulmans. Ces pionniers sont donc les tout premiers à devoir mettre en valeur ce coin du DAHRA.



La vigne et l'agriculture sont les principales activités.

En 1846, le Capitaine RICHARD dans son livre « Etude sur l'insurrection du DAHRA, 1845-1846 p.38 » mentionne : « MAZOUNA est une jolie petite ville arabe, assise sur les deux bords de l'oued OUARIZAN affluent du CHELIF. L'aspect de ses jardins est charmant et dénote une végétation des plus vigoureuses, mais l'état de ses murailles et l'amoncellement de ses ruines attestent les violences qu'elle a subies de la part de l'Emir, irrité de sa résistance à ses ordres ».

Selon Jaques BERQUE dans un chapitre « Une identité bien signalée » : « ...MAZOUNA s'enorgueillit encore de 1400 points hagiographiques concentrés dans son paysage exigü. La ville se différencie en quartiers, BOU MATA, Casbah, BOU ALLOUFA, etc, chacun de ceux-ci ayant sa mosquée à prône hebdomadaire. L'un de ces quartiers se profile au-delà de la ravine, sur la berge occidentale de l'Oued OUARIZAN. Il y a aussi des sous quartiers, dont l'un fut jadis habité par des Turcs et l'autre par des Juifs. Quant à la médersa, elle fut entièrement reconstruite sous le Second Empire.... »

COMMUNE MIXTE

La Commune Mixte est une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situe au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la Commune de Plein Exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition est organisée par un décret du 28 juin 1956.

Commune Mixte de RENAULT

(Arrêté gouvernemental du 16 juillet 1883)

Composition au répertoire de 1902 : Total (Surface 73 359 hectares et 27 645 habitants) ;

RENAULT centre, chef lieu (Surface 2 745 hectares et 695 habitants) ;
HAMADENA, centre (Surface 830 hectares et 114 habitants) ;
HAMADENA, douar (Surface 7 211 hectares et 2 529 habitants) ;
BOU HALLOUFA, douar (Surface 8 303 hectares et 3 387 habitants) ;
BOU MATA, douar (Surface 4 369 hectares et 574 habitants) ;
Casbah MAZOUNA, douar (Surface 4 738 hectares et 3 655 habitants) ;
MEDIOUNA, douar (Surface 11 123 hectares et 5 510 habitants) ;

OULED SELAMA, douar (Surface 3 681 hectares et 1 440 habitants) ;
TAGHRIA, douar (Surface 13 465 hectares et 2 716 habitants) ;
EL GUERAOUAOU, douar (Surface 5 133 hectares et 1 814 habitants) ;
AHL EL GORIN, douar (Surface 4 509 hectares et 2 453 habitants) ;
OUARIZAN, douar (Surface 2 828 hectares et 1 553 habitants) ;
DJERARA, douar (Surface 4 424 hectares et 1 205 habitants) ;



Vues de RENAULT

Guide JOANNE 1916 : D'IKERMANN à MAZOUNA

La route traverse le CHELIFF et, après avoir coupé la plaine traverse le village récent d'OUARIZANE, puis s'engage dans le massif du DAHRA en remontant l'étroite vallée de l'Oued OUARIZANE. Au 20^e Km, gisements de pierre à plâtre quelque peu exploités par les indigènes, puits pétrolières abandonnés.



Au 24^e Km - MAZOUNA est une petite ville berbère entourée de vergers, sur la rive droite de l'Oued OUARIZANE. En contre-haut de la rivière et des jardins qu'elle arrose, MAZOUNA et ses faubourgs de BOU-HALLOUFA et de BOU-MATA s'étagent sur trois mamelons, formant comme trois larges pyramides de petits cubes blanc de lait ou brun doré. Des Koubbas et deux ou trois minarets carrés font saillie. A distance, l'agglomération fait l'effet d'une ville importante ; de près, ce n'est, en bien des points, qu'un amas de masures en ruines. On y compte environ 3 800 habitants, dont quelques Européens, parmi lesquels un instituteur dirigeant une école arabo-française et une ferme-école.

Les femmes indigènes fabriquent des poteries qui rappellent celles de Kabylie, tissent des burnous et des haïks. Marché intéressant le jeudi. En amont de la ville, l'OUARIZANE, qu'alimentent de belles sources, forme une cascade de 15 à 20 mètres, sur une curieuse draperie

d'incrustations calcaires.

C'est à MAZOUNA qu'est située, sur une hauteur, la zaouiâ qui fut le berceau des SENOUSSIYA, confrérie musulmane très hostiles aux chrétiens et spécialement à nous Français. De là est parti son fondateur, le Cheikh Mohammed Ben Ali SENNOUSSI, qui se constitua, dans les Oasis du désert libyque, une sorte de fief et s'y posa en adversaire irréductible des infidèles. Mort en 1859, il eut pour successeur un de ses fils, qui émigra dans la région du TCHAD, où il se retrouva en présence de nos troupes ; il y mourut en 1902.

De MAZOUNA, la route (au départ, belle vue en arrière sur le bassin verdoyant de MAZOUNA qu'on domine) continue sur 6 Km où se trouve le village de RENAULT.



Commune de Plein Exercice

Décret 16 janvier 1946 : Sont érigés en Centre municipaux les villages et douars suivants :

....

MAZOUNA (Commune Mixte de RENAULT)

....

La vie d'un inspecteur de l'enseignement primaire - Auteur Léonce SALES -

En octobre 1959 j'ai rejoint la circonscription de RELIZANE, aussi vaste qu'un département français, qui englobait les arrondissements de RELIZANE et d'INKERMANN, une partie de la plaine du CHELIF et des monts de l'OUARSENIS et du DAHRA. J'avais des écoles à 90 km de mon bureau qui se trouvait à 200 km de l'inspection académique d'ORAN. La région avait été autrefois troublée. Une micheline avait été attaquée par le FLN près de RELIZANE alors que l'armée avait reçu l'ordre de ne pas sortir de la ville. Tous les occupants furent massacrés, sauf quelques jeunes femmes emmenées vers la frontière marocaine ; des écoles rurales avaient été incendiées, et un an auparavant à MAZOUNA, deux jeunes institutrices avaient été assassinées (NDLR : C'était le 9 mai 1957, il y eut en réalité 7 assassinats, dont les 2 enseignantes, Milles ALCARAZ Lydie et SCHNEIDER Nelly qui ont été égorgées, mais aussi l'Imam de la mosquée HENNI Si Mohamed et son frère le Mufti). Mais l'opération CHALLE venait de pacifier ma circonscription, deux régiments la quadrillaient ainsi que des S.A.S. et leurs harkis, et les hameaux musulmans isolés étaient en autodéfense...

...A MAZOUNA, vieille ville arabe où, en dehors des enseignants, ne vivait qu'un seul Européen, le lieutenant qui commandait les Harkis, les deux écoles avaient été fermées après l'assassinat de deux enseignantes. J'ai tenté de les rouvrir en y affectant progressivement des instructeurs qui acceptaient d'y aller. Et, l'année suivante, il y eut une vingtaine de garçons et de filles de 18 à 25 ans. Ils étaient en sûreté dans la ville mais les trajets étaient dangereux...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : http://alger-roi.fr/Alger/ecoles/textes/10_vie_inspecteur_algerianiste101.htm

Journée d'action psychologique au douar de RENAULT et de MAZOUNA.

La tournée de la Compagnie de haut-parleurs et de tracts (CHPT) se déplace dans l'Oranais. Elle longe la corniche algéroise des DAHRA pour se rendre à RENAULT et à MAZOUNA, en Oranie. Sur le mur de la fontaine, une inscription « Le fellaga passe, la France reste » retient l'attention des habitants venus chercher de l'eau. Dans le village, la population fait son marché, s'attarde pour discuter devant le café maure ou s'arrête devant un marchand de moutons. Les habitants des douars voisins se rassemblent dans un champ proche du village de MAZOUNA devant deux camions de la Compagnie de haut-parleurs et de tracts.

Les soldats de l'action psychologique présentent des panneaux photographiques appelant au ralliement des villageois sous peine de finir comme un « Fellaga » photographié mort. Les habitants se pressent vers l'assistance médicale pour se faire ausculter alors que sur un camion arborant l'emblème de la 5^e DB, un « ex-commissaire politique rallié » s'exprime au micro. Sous l'égide du capitaine BARRAUD, appartenant à l'action psychologique, un autre rallié prend la parole. La séance se termine par une distribution de bonbons aux enfants et du journal « Les Réalités » aux Algériens.

Lors de cette journée, le caméraman du Service cinéma des armées (SCA) BONSERGENT filme la mission de propagande de la Compagnie de haut-parleurs et de tracts.



Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.ecpad.fr/journee-daction-psychologique-au-douar-de-renault-et-de-mazouna/>

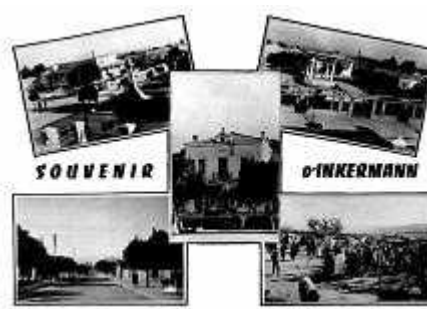
DEPARTEMENT

Le département de MOSTAGANEM fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, ayant pour code 9 F.



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, MOSTAGANEM fut une sous-préfecture du département d'ORAN jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ORAN fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein exercice. Le département de MOSTAGANEM fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 11 432 km² sur laquelle résidaient 610 467 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CASSAIGNE, INKERMANN, MASCARA, PALIKAO et RELIZANE.



L'Arrondissement d'INKERMANN comprenait 11 centres : AMMI MOUSSA - EL ALEF - GUILLAUMET - HAMADENA - INKERMANN - **MAZOUNA** - MADIOUNA - OUARIZANE - OULED YAICH - RENAULT - SAINT AIME



Cheikh BENSSEDICK Mohamed

Né en 1911 à RENAULT et décédé le 28 avril 1980 à SIDI M'HAMED BEN ALI (ex RENAULT)
Député de MASCARA de 1958 à 1962



Mohamed dit Cheikh BENSSEDICK naît en 1911 dans le village de KASBAL, dans la commune mixte de RENAULT, en plein pays agricole. Ainsi nommée en l'honneur du général français Pierre Hippolyte Publius RENAULT, la commune est située près de la ville côtière de MOSTAGANEM, dans le Nord de l'Oranais.

Après des études primaires et secondaires, qu'il mène à l'école française et à l'école coranique, il obtient un diplôme de droit musulman. Il embrasse pourtant le métier de ses parents : il devient agriculteur. Il en vient à exercer des responsabilités dans ce domaine : directeur d'une société agricole de prévoyance, il est également membre de la Chambre d'agriculture de son département. Il devient membre du conseil central de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), et représente à Paris les agriculteurs algériens auprès de cette institution.

Les attentats simultanés du 1^{er} novembre 1954 font basculer les trois départements ultramarins dans la guerre d'indépendance. Dans ce contexte, la réforme municipale de 1956 crée les délégations spéciales, qui remplacent les conseils municipaux de façon provisoire : BENSSEDICK devient le vice-président de celle de RENAULT. En 1957, il se présente aux élections municipales, et devient maire de sa commune, alors intégrée dans le département de Mostaganem nouvellement constitué. Il est également élu conseiller général de MOSTAGANEM, et occupe ce siège durant deux mandats, de 1957 à 1962.

Le retour au pouvoir du général de GAULLE, après les manifestations du 13 mai 1958, constitue un tournant majeur pour la situation politique algérienne. Pour la première fois depuis plus de deux ans, des élections législatives sont organisées dans les départements algériens. Cette décision n'est pas sans poser de nombreux problèmes dans un pays en guerre. L'intervention de l'administration conjuguée

à celle de l'armée créée en effet un environnement qui ne satisfait pas aux règles démocratiques de la République. La constitution des listes électorales, la campagne, le scrutin enfin sont marqués par l'exercice d'une pression importante des militaires sur la population. L'armée soutient bien souvent les candidats proches des Comités de salut public, créés au printemps 1958. Par ailleurs, l'ordonnance du 16 octobre 1958 relative à l'élection des députés des départements d'Algérie à l'Assemblée nationale introduit des changements majeurs dans le scrutin.

Le principe du collège unique pour tous les électeurs, musulmans et européens, est instauré. Le mode de scrutin de ces élections est propre aux circonscriptions algériennes : scrutin de liste majoritaire à un tour, il permet d'élire en une fois la liste arrivée en tête des suffrages. Chaque liste de candidats doit enfin « respecter une certaine proportion entre les citoyens de statut civil de droit commun et les citoyens de statut civil local, afin de permettre une juste représentation des diverses communautés. » Dans la onzième circonscription d'Algérie, celle de MASCARA en Oranie, cette répartition est établie par l'ordonnance à un candidat de statut civil de droit commun et trois candidats de statut civil local ou Français musulmans d'Algérie. Le cultivateur oranais est de ces derniers. Cheikh BENSSEDICK se présente aux élections législatives du 30 novembre 1958 dans la circonscription de MASCARA, au Sud-ouest de MOSTAGANEM, sur la Liste de la rénovation, menée par Armand LEGROUX. La profession de foi de la liste se place sous le signe du changement et de la régénération ; elle s'adresse aux « Français et Françaises de toutes confessions. » Les candidats se présentent comme des novices en la matière : « sans passé politique », ils sont d'autant mieux placés pour condamner les « tenants du système » et leur « politique d'abandon » qu'ils n'y ont pas participé. Ils en appellent à la victoire de « l'Algérie du 13 mai », celle de la rupture introduite par la fin de la 4^{ème} République, dont ils estiment qu'elle « ne doit pas être souillée par les combinaisons des partis. » Le programme de ces candidats, c'est l'intégration totale de l'Algérie à la France, et la victoire contre le FLN avec lequel ils n'acceptent aucune sorte de compromis, grâce au maintien de l'armée française en Algérie « pour qu'elle poursuive son œuvre de rapprochement des cœurs. » Nettement opposée à l'indépendance, la profession de foi s'achève sur le vœu d'une « Algérie à jamais française. »

La liste sur laquelle figure BENSSEDICK se présente face à deux autres listes d'inspiration analogue : la Liste pour le renouveau de l'Algérie française dans l'union et la paix, et la Liste pour le renouveau de l'Algérie française fraternelle. Elle remporte, le 30 novembre 1958, 48% des suffrages exprimés, soit à peine trois mille voix de plus que l'une de ses concurrentes. Les quatre candidats sont élus députés. Au Palais Bourbon, le représentant de la onzième circonscription algérienne s'inscrit au groupe de la Formation administrative des élus d'Algérie et du Sahara (EAS), qui prend à partir du mois de juillet 1959 le nom de groupe de l'Unité de la République (UR). Il cesse d'appartenir à ce groupe au mois d'avril 1960 et s'inscrit au groupe de l'Union pour la nouvelle République (UNR). L'agriculteur oranais est nommé membre de la Commission de la production et des échanges (1959-1960), ainsi que de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à trois reprises (1960-1962). Outre son activité au sein de ces commissions, le parlementaire oranais reste un député discret : il n'intervient pas à la tribune au cours des quatre années que dure son mandat. Il manifeste, à l'occasion des grands votes de ces années, sa fidélité à la politique gaullienne, tant métropolitaine qu'algérienne. Le 16 janvier 1959, il s'exprime en faveur du programme du gouvernement Debré. Le 15 octobre de la même année en revanche, il ne prend pas part au vote sur la déclaration de politique générale faite par le Premier ministre. Le 23 décembre 1959, il se prononce pour le projet de loi concernant l'enseignement privé. Le 2 février 1960, il approuve projet de loi sur les pouvoirs spéciaux du gouvernement. Enfin, le 27 avril 1962, il se prononce en faveur du programme du nouveau Premier ministre Georges POMPIDOU.

Le 3 juillet 1962, le mandat de député français de Cheikh BENSSEDICK prend fin, avec l'indépendance de l'Algérie. En ce jour, l'ordonnance relative au mandat des députés et sénateurs élus dans les départements algériens et sahariens y met un terme. Marié, père de onze enfants, il meurt le 28 avril 1980 à SIDI M'HAMED BEN ALI, nouveau nom de sa commune natale dans l'Algérie indépendante.

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°57458 de la Commune Mixte de RENAULT mentionne les noms de **268 soldats « Mort pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918 :

Ont été relevés les natifs de MAZOUNA : **19**

 **ALI BACHIR** Belkacem (Mort en 1914) - **BELBEY HADJ** Mohammed (1915) - **BELHANDOUZ Larbi** (1917) - **BELOUFA Ben Aouda** (1915) - **BEN MESSABIH Ben Mehal** (1916) - **BENAMMEUR Ben Ammeur** (1918) - **BENCHAAABANE Aïssa** (1918) - **BENDERDOUCHE Ahmed** (1914) - **BENHALIMA Ahmed** (1914) - **BENHAMIMED Belarbi** (1914) - **BENNEGUEOUCH Hadj Mohamed** (1917) - **BERRAHAL Mohamed** (1916) - **BEZZAOUCHA Mohammed** (1914) - **BOUDRAA Abdelkader** (1918) - **EDDRIEF Mohammed** (1917) - **MEKNACI Djilali** (1915) - **SMAËL Benkredouma** (1919) - **ZENATI Abdelkader** (1914) - **ZENATI Bouabdallah** (1918) - 

 **Nous y associons les demoiselles ALCARAZ Lydie et SCHNEIDER Nelly, assassinées par le FLN (1957)** 

ET si vous souhaitez en savoir plus sur MAZOUNA, cliquez SVP sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

http://www.vitamedz.com/mazouna-haut-lieu-du-magreb-savant/Articles_15584_162648_48_1.html

http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/synthese_1945_1946/pages/politique/textes/10_documents_annexes.htm

<http://orleansville.free.fr/03%20nos%20villes%20et%20villages/rabelais/rabelais10.html>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1972_num_27_1_422488

http://alger-roi.fr/Alger/ecoles/textes/10_vie_inspecteur_algerianiste101.htm

https://fr.wikisource.org/wiki/La_Conqu%C3%AAte_de_l%E2%80%99Alg%C3%A9rie_-_Le_Gouvernement_du_g%C3%A9n%C3%A9ral_Bugeaud/06

EPILOGUE MAZOUNA

Année 2008 = 26 044 habitants



Mosquée de MAZOUNA



KOUBBA de SNOUSSI

EI-MEDRASSA, un patrimoine à protéger

La mosquée antique de la ville de MAZOUNA, ou EL-MEDRASSA comme aiment à l'appeler les habitants de la région, est un monument d'une grande valeur historique qui connaît des actions de restauration en vue de sa protection.

Implanté au centre de la Casbah de la ville de MAZOUNA, localité située à 75 km du chef-lieu de la wilaya de RELIZANE, ce lieu de culte, qui dépend de la zaouïa de SIDI HENNI, a été construit en l'an 1029 de l'hégire (17^e siècle) par le cheikh Sidi M'Hamed BENCHAREF et reste témoin du rayonnement des civilisations qui se sont succédé dans la région. «Ibn Mohamed Benali Boutaleb El-Mazouni, qui avait succédé à son père le cheikh Sidi M'Hamed BENCHAREF, a longtemps combattu les tentatives espagnoles d'envahir le Maghreb»....

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.djazairess.com/fr/infosoir/55131>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO